

facile, on s'en doute. Il est aujourd'hui de mode d'interpeller celui qui écrit, le texte ne jouissant plus de l'autonomie qui lui permettrait de se suffire à lui-même. On pressent déjà la questionnement qui tentera de le prendre à revers. Qui est donc celui qui écrit ici ? D'où écrit-il ? A suivre ce jeu sans fin, comme le veut le goût sophistiqué de la rhétorique contemporaine, on finit par s'écarter soi-même au lieu d'écarter à propos de. Mais a-t-on jamais fait autrement ! On porte en soi quelque chose, une parole, depuis hier, demain, de tout temps, de toute éternité. A-t-elle quelque chance de prendre corps dans un écrit ? De se faire reconnaître et accueillir par autrui ? Mais ce serait lui attribuer un statut d'extériorité et lier son sort à l'aventure d'un témoin individuel. Ce serait doter l'écriture d'un singulier pouvoir. D'un pouvoir étranger à notre réalité. Parce qu'en effet, voilà qui ferme et ouvre la chaîne des questions, je suis juif marocain. Il y a cinquante, soixante ans, nous ne savions pas écrire. Nous ne savons toujours pas : si, tout de même. J'ai sous les yeux une lettre que mon grand-père maternel adressait à un de ses amis. En fait il n'écrivait pas. Il lui parlait en arabe pour lui annoncer que les affaires étaient bonnes, qu'il songeait à se remarier et il transcrivait cette conversation en caractères hébraïques. (Cette graphie a été jusqu'à une date récente une pratique courante.) Mais on imagine mal qu'il aurait pu prendre la plume pour affirmer qu'il était juif marocain. Il n'y a aucun sens à mettre en question ce qui ne peut l'être.

Edmond AMRAN EL-MALEH.

Imprimerie SIMPED S.A., Evreux - Octobre 1977

Directeur de la publication : Jean-Paul SARTRE

6 JAN 1978

Les Temps Modernes

Directeur : JEAN-PAUL SARTRE

Octobre 1977

33^e année n° 375 BIS

Du Maghreb



RÉDACTION, ADMINISTRATION, 26, RUE DE CONDE, PARIS 6^e

Rb1012/375 a

Les Temps Modernes

DU MAGHREB

Ré 012/775 a

Les Temps Modernes

revue mensuelle

COMITÉ DE DIRECTION

Simone de BEAUVOIR — Jean-Laurent BOST — Claire ETCHER
François GEORGE — Pierre GOLDMAN — André GORZ
Claude LANZMANN — Jean POULLON — Pierre RIGOULOT
Jean-Paul SARTRE — Pierre VICTOR

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés
La rédaction reçoit sur rendez-vous

★

REDACTION, ADMINISTRATION

Vente au numéro
26, rue de Condé, Paris 8^e, Tél. 326-47-81

★

Diffusion aux Librairies
S.O.D.I.S. 128, avenue du marché-de-Laitre-de-Tassigny
77 - Lagny

★

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue Sébastien-Bottin, Paris-7^e
644-39-19

TARIF D'ABONNEMENT

	1 an	6 m.
France et Etranger	150,00 F	85,00
(supplément port recommandé)	56,00 F	28,00
Envoi par avion nous consulter.		

ABONNEMENT POUR ETUDIANTS

Pour bénéficier de ce tarif réduit on est prié
de s'adresser directement à l'administration de
la Revue et de justifier de sa qualité d'étudiant. 90,00 F 45,00

Les abonnements peuvent se régler par chaque boncise
mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (compte Paris 6999-04)
— POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE —
Envoyer la dernière boncise et joindre la somme de 0,60 F

SOMMAIRE

Présentation.

Penser le Maghreb ?

ABDELKEBIF KHATIBI. — ABDELWAHAB MEDDEB. —
Le Maghreb comme horizon Lieux/dits.
de pensée. NOURREDINE ABDI. —
Dynamiques maghrébines.

Planification et Dépendance

ABDELHAZIZ BELAL. — Evolution
comparée des politiques écono-
miques maghrébines. ABOU TARAK. — Tunisie :
ABDELKADER AMMOUR. — JAMIL SALMI. — Maroc :
Planification en Algérie. Une planification
sans développement.

De l'Etat

MOHSEN TOUMI. — FADELA LAMRANI. —
Discours politiques maghrébins. Charte nationale et mobilisation
MOHAMED HARBIL. — des masses en Algérie.
Naissance d'une hégémonie.

Des Classes

SALAH HAMZAOU. — FREDU STAMBOULI. —
Conscience et condition Urbanisation difforme
de la classe ouvrière en Tunisie et émergence d'une nouvelle
(1929-1939). société urbaine au Maghreb.
MAHL. — L'évolution PAUL PASCON. —
de la politique de formation en L'ingénieur
Algérie comme indicateur d'une entre la logique des choses
situation de classe. et la logique de classe.

Géographiques

AL MOKHTAR. — KHAÏLL ZAMITTI. — Exploitation
Géographies algériennes du travail paysan en situation de
dépendance (Tunisie).
AHMED LAHLIMI. — Modèle colonial et impasse agraire au Maghreb.

Culture/Ecriture/Ideologie

JAMAL EDDINE BEN CHEKH. — NABIL FARES. —
La littérature algérienne horizon Histoire, souvenir et authenticité
2000. dans la littérature maghrébine.
HEDI BARAOULI. — MOULOUD MAAMERH. —
L'acouluturation maghrébine dans La littérature berbère orale.
le contexte tiers-mondiste. ABDELLAH BOUNFOUR. —
TAHAR BEN JELLOUN. — Pour en finir avec le temps
L'écriture, la trahison. d'Ibn Khaldoun.

Migrations

ESSEDIK JEEDE. — LARBI TALHA. —
Transplantation et manèment Contribution à l'étude de l'émig-
des idéologies. ration algérienne.
EDMOND AMFAN EL-MALEH. — Juifs marocains et Marocains juifs.

Dans la revue

autrement

CULTURE IMMIGRÉE

Ce numéro, où s'expriment essentiellement des immigrés (et quelques observateurs « privilégiés »), veut témoigner de la vitalité de leur expression culturelle, dans leur vie quotidienne, leurs luttes sociales, leurs tentatives de regroupement, leurs nouvelles expériences de théâtre, de cinéma, d'enseignement... Mais il s'agit aussi d'un regard aigu d'étrangers, « informés », sur notre culture, notre société, nos habitudes, nos blocages individuels et collectifs, ... un regard qui dérange et qui réveille.

n° 11 (Novembre 1977) . 30 F . Vente en librairie
ou à *Autrement*, 73, rue de Turbigo . PARIS . 3°

SOMMAIRE

3

MAHL : L'évolution de la politique de formation en Algérie
comme indicateur d'une situation de classe 234

FREDJ SRAMOUJI : Urbanisation difforme et émergence
d'une nouvelle société urbaine au Maghreb 249

PAUL PASCON : L'ingénieur entre la logique des choses et
la logique de classe 273

V. GÉOGRAPHIQUES

AL MOKHTAR : Géographies algériennes 285

KHALIL ZAMIRI : Exploitation du travail paysan en situation
de dépendance (Tunisie) 312

AHMED LAHLIMI : Modèle colonial et impasse agraire au
Maghreb 334

VI. CULTURE/ÉCRITURE/IDÉOLOGIE

JAMAL EDDINE BEN CHEIKH : La littérature algérienne hori-
zon 2000 355

HÉDI BOURAOUI : L'acculturation maghrébine dans le
contexte tiers-mondiste 378

TAHAR BEN JELLOUN : L'écriture, la trahison 392

NABIL FARÈS : Histoire, souvenir et authenticité dans la li-
térature maghrébine 397

MOULOUD MAMMERI : La littérature berbère orale 407

ABDELLAH BOURBOUR : La raison orpheline 419

BEN SALEM HIMMICH : Pour en finir avec le temps d'Ibn
Khaldoun 425

VII. MIGRATIONS

ESEDIK JERDI : Transplantation et manèment des idéo-
logies 441

LARI TALHA : Contribution à l'étude de l'émigration algé-
rienne 465

EDMOND AMRAN EL-MALEH : Juifs marocains et Marocains
juifs 495

SOMMAIRE

Présentation 5

I. PENSER LE MAGHREB ?

ABDELKÉBIR KHAÏTBI : Le Maghreb comme horizon de
pensée 7

ABDELWAHAB MEDDER : Lieux/dits 21

NOUREDDINE ABDI : Dynamiques maghrébines 46

II. PLANIFICATION ET DÉPENDANCE

ABDELAZIZ BELAL : Évolution comparée des politiques éco-
nomiques maghrébines 61

ABDELKADER AMMOUR : Planification en Algérie 78

ABOU TARAK : Tunisie : La satellisation 95

JAMIL SALMI : Maroc : une planification sans développe-
ment 113

III. DE L'ÉTAT

MOHSEN TOUMI : Discours politiques maghrébines 149

MOHAMED HARB : Naissance d'une hégémonie 172

FADALA LAMRANI : Charte nationale et mobilisation des mas-
ses en Algérie 185

IV. DES CLASSES

SALAH HAMZAOU : Conscience et condition de la classe
ouvrière en Tunisie (1929-1939) 203



LISTE DES AUTEURS PAR PAYS D'ORIGINE

ALGERIE

Nouredine Abdi
Abdelkader Ammour
Jamal Eddine Ben Cheikh
Nabli Farès
Mohamed Harbi
Fadela Lamrani
Mahl
Mouloud Mammeri
Al Mokhtar
Larbi Talha

MAROC

Abdelaziz Beïal
Tahar Ben Jeloun
Abdelilah Boufour
Ben Salem Himmich
Abdelkébir Khaïthi
Ahmed Lahimi
Edmond Amran El-Maleh
Paul Pascon
Jamil Salni

TUNISIE

Hédi Bouraoui
Salah Hamzaoui
Essedik Jeddi
Abdelwahab Meddeb
Frej Stambouli
Abou Tarek
Mohsen Toumi
Khalil Zamiti

PRESENTATION

Ce numéro aura eu lieu — en dépit de tout.

Au moment où le Maghreb — en tant qu'entité politique — est aux limites d'une véritable décomposition, des intellectuels algériens, marocains et tunisiens prennent ici la parole. Prise de parole qui s'inscrit en retrait de la violence que traverse le Maghreb.

Les Etats parlent et s'agitent selon le mouvement d'ordre et de coercition qui les fonde. Nous avons jugé nécessaire d'ouvrir le débat sur le Maghreb, en dehors des alliances que suscite ou suggère telle parole institutionnelle, afin de marquer une rupture critique et enamer une réflexion qui marcherait vers le Maghreb en tant que tel. Le Maghreb radical demeure impensé, Radical dans le double sens du mot : racines et rupture.

Cependant nous sommes conscients des limites d'une telle rupture, d'un tel ensourcement. La variété des articles ici réunis introduit un décentrement en lui-même problématique : quelle est, en définitive, la question cruciale qui ordonne ce numéro ? Car les points de rencontre ne sont pas évidents : ils sont même occultés. Le Maghreb demeure cette perspective que les uns nomment et désignent d'emblée, que d'autres pressentent comme un prolongement inévitable. Disons que, par delà la diversité des lieux de parole, chacun des participants porte en lui le désir — rayonnant ou en déclin — d'un Maghreb à reconnaître dans ses différences nationales et régionales mêmes. Tel écart tourné vers la pensée de la différence, nommons-le Maghreb. Là est, d'ailleurs, le sommet où peuvent se rencontrer ceux qui, dans

chacun des trois pays et au dehors, travaillent à l'érosion des traditions (d'où qu'elles viennent) et explorent, de volonté, un à-vivre dans un Maghreb inédit.

Maghreb que réclame l'histoire malgré l'émergence de contradictions parfois sanglantes, produits de nationalismes que certains intérêts attisent. Chacun sait qu'à l'Occident du Sahara, l'on se bat. L'oublierait-on que l'actualité nous le rappelle. Si nous n'évoquons pas cette question qui divise, ce n'est point par méconnaissance ou par neutralité servile. Tel silence est fonctionnel : il préserve les positions des uns et des autres et reporte forcément le débat. Sans l'annuler. Ni le refouler. Les prétentions sont si antagoniques, les divergences si écartées, que tel silence devient le gage nécessaire de la rédaction du présent dossier.

En ces états de la pensée et de l'analyse propres à la génération d'après les indépendances, la parole féminine, quasi absente, ne se reporte pas sur sa condition et son devenir. Plus qu'effet de quelque carence, ce manque majeur désigne la difficile mutation créatrice des femmes en des ensembles si profondément marqués par le traditionnel partage des pratiques sociales selon des critères d'appartenance sexuelle.

En exergue aux positions prises par les différents auteurs, nous ouvrons ce numéro par la double affirmation de :

1. notre solidarité avec les militants qui combattent pour qu'advienne les libertés démocratiques, prélude à un Maghreb radical ;

2. la nécessité de respecter et de défendre les cultures et les minorités qui constituent le Maghreb. Toute société qui refuse l'existence des minorités est, à tous égards, intolérable.

N. ABDI.

A. KHATIBI.

A. MEDDER.

1. PENSER LE MAGHREB ?

Abdelkébir Khatibi

LE MAGHREB COMME HORIZON DE PENSÉE

1. — De la tradition.

La question du Maghreb échappe souvent à ceux qui y habitent. Aux habitants de la terre natale — de toute terre natale — les racines topographiques de l'être ne sont point accordées comme un don de la naissance. Je marche sur cette terre, le soleil de ce pays éclaire mon regard, je salue en passant le visage des humains, mais que dit ce passage au seuil de ce texte ?

Il veut rappeler d'abord le sens lointain et inaltérable de la tradition. Celle-ci est, pour la pensée, le repos des morts, humains ou surhumains. Un tel repos jaillit de la terre, du passé de la terre, au cœur de la mémoire. Cet appel fonde en lui-même l'abri de la tradition. Elle (la tradition) la mémoire la terre la langue) n'illumine l'homme que dans la mesure où il mérite sa mort, parmi les morts.

C'est pourquoi nous nous séparons d'emblée du sens commun de « tradition ». Oui, la tradition est le revenir de ce qui est oublié. Ce revenir doit être retenu et questionné pour qu'il nous indique le chemin des morts qui parlent, qui nous parlent. Que dit la tradition — toute tradition ? Elle dit le séjour du divin, dans le cœur et la raison des hommes. Ce séjour, la métaphysique l'a recueilli dès l'éveil de la pensée. La métaphysique est, en quelque sorte, le ciel spirituel de la tradition. Le préfixe *méta* joint le destin des hommes au destin des dieux, il joint la terre au ciel pour le revenir des morts qui parlent. Mais dans ce

désigner à la vindicte populaire les « féodaux » dont nous ne nions pas l'existence, l'homme du peuple a pour la première fois désigné son véritable ennemi de classe, celui qui se dissimule sous le masque du fonctionnaire salarié non propriétaire mais au bénéfice de qui se fait tout le développement du pays, celui qui pactise avec les possesseurs encore peu nombreux de moyens de production et s'alle à eux en exigeant des « travailleurs socialistes » tous les efforts d'investissement, toute l'accumulation primitive de plus-value nécessaire.

MAHL.

Fredj Stambouli

URBANISATION DIFORME ET EMERGENCE D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ URBAINE AU MAGHREB

Tous les chercheurs qui se sont intéressés au cours de ces dernières années aux problèmes de la ville dans le Maghreb soulignent l'importance d'un fait relativement récent dans la dynamique urbaine de cette région, celui de l'émergence et de l'extension démesurée d'un type d'habitat « spontané » ou improvisé, que l'on désigne habituellement du terme de bidonville ou ghorbville. De tels espaces abritent aujourd'hui plus du tiers de la population des grandes villes du Maghreb, et près de la moitié de ces populations si l'on inclut celles qui habitent les médinas appauvries et « ruralisées » ainsi que les zones dites « insalubres ».

Certains travaux sur les bidonvilles qualifient trop hâtivement ces populations de marginales. Cette interprétation, outre les présupposés idéologiques qu'elle implique, tend en fait à escamoter le problème et à le nier. Car comment considérer plus de la moitié de la population des grandes villes du Maghreb comme marginale ? Ne faut-il pas plutôt interpréter ce fait comme l'expression de changements structurels profonds intervenus au niveau des sociétés globales et qui se sont répercutés en particulier sur l'espace urbain dont ils ont transformé la configuration ?

En fait, pour situer le phénomène bidonville dans son contexte global réel, il nous faut procéder à une série de « flash-back », au fil desquels nous pourrions décrire et analyser les principaux changements structurels dont le bidonville n'est que

l'expression la plus visible. Ces changements qui ont affecté principalement les structures agraires, économiques, démographiques et sociales, ont provoqué un processus d'urbanisation « spécifique », en tous points différent de celui que les sociétés industrielles occidentales ont connu au moment de leur développement. Cette urbanisation que l'on peut qualifier de « pathologique » s'est faite en deux temps, durant les périodes coloniale et post-coloniale. Après avoir décrit les éléments similaires et différents de l'urbanisation du Maghreb pendant ces deux périodes, nous « focaliserons » davantage l'analyse, dans une troisième partie, sur les bidonvilles dont nous essaierons de donner un profil sociologique global.

1. — SYSTÈME COLONIAL ET FORME D'URBANISATION « PATHOLOGIQUE »

L'impact du système colonial sur la société maghrébine a été profond et a entraîné comme on le sait une série de transformations structurelles économiques et sociales. De ces transformations nous analyserons brièvement les plus importantes, et plus précisément celles qui ont directement influencé le processus d'urbanisation :

1. — La spoliation terrienne et le bouleversement des structures agraires traditionnelles.
2. — L'appartition des bidonvilles.
3. — Le décalage entre urbanisation, croissance économique et emploi.

1. La spoliation terrienne et le bouleversement des structures agraires traditionnelles.

La colonisation économique du Maghreb devait s'étendre aux secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des finances. La colonisation terrienne en particulier a été massive et a entraîné un bouleversement des structures agraires traditionnelles. Plus de cinq millions des meilleures terres cultivables ont été confisquées et attribuées à des populations européennes.

nes, l'ampleur de la spoliation a entraîné une colonisation de peuplement caractérisée.

En Tunisie la dépossession terrienne a été importante (un quart des meilleures terres). Elle s'est déroulée surtout de 1892 à 1914. En Algérie les dates de 1857, 1863 et 1873 correspondent respectivement à la pratique dite « du cantonnement », au sénatus-consulte et à la loi Warnier, constituent les principales étapes de la dépossession qui devait dépasser deux millions et demi d'hectares. Au Maroc elle a atteint un million d'hectares.

Dans l'esprit des promoteurs de la colonisation terrienne, il s'agissait, en ébranlant la base économique de la société rurale, d'en bloquer les structures sociales, considérées comme le principal frein à l'extension du système colonial au Maghreb. L'un des artisans du sénatus-consulte déclarait que cette mesure avait pour dessein de « provoquer une liquidation générale du sol... d'attirer et de recevoir l'immigration de l'Europe... et de désorganiser la tribu ».

En effet ce vaste mouvement de dépossession terrienne a fini par briser profondément un équilibre économique fondé sur l'indivision, principale garante de l'intégrité du patrimoine familial ou tribal ainsi que de la cohésion sociale des communautés paysannes. A l'intégration et à la mobilisation sociales succèdent l'effritement et la désorganisation. La société perd ses structures en perdant son soubassement économique. Et c'est ainsi qu'apparaît et s'accroît ce mouvement d'exode rural décrit par les observateurs de l'époque, qui devait entraîner une forme d'urbanisation « pathologique » et donner naissance aux premiers bidonvilles du Maghreb.

2. L'appartition des bidonvilles.

La destruction des bases économiques des communautés paysannes a provoqué un exode rural massif qui a entraîné à son tour une urbanisation déséquilibrée, aggravée par une croissance démographique devenue contraignante à partir de la Seconde Guerre mondiale.

1. A. de Broglie, *Une réforme administrative en Algérie*, Paris, 1860.
2. Pierre Bourdieu a longuement décrit dans ses travaux sur l'Algérie les conséquences sociologiques d'un tel ébranlement.

Cette urbanisation déséquilibrée devait s'affirmer partout dans le Maghreb à partir de 1930, pour s'accroître à partir de 1945. En moins de trente ans, soit de 1930 à 1956, la population urbaine a presque doublé, passant de 17 à 30 %. Le taux d'accroissement urbain dépasse 5 % par an environ³, de sorte que les principales villes du Maghreb s'accroissent à un rythme accéléré⁴. Et c'est dans ce contexte d'une urbanisation paroxysmique qu'émerge pour la première fois le phénomène bidonville⁵. Ces « ceintures de misère » évoquées par de nombreux auteurs sont l'expression des contradictions du système colonial et du vaste processus de destruction de la société dominée⁶.

De telles ceintures s'élargissent rapidement autour des capitales du Maghreb et de quelques villes industrielles et commerciales. Le volume de la population des bidonvilles s'accroît rapidement. Vers les années 1950, il représente le quart de la population de la ville de Tunis, le tiers de celle d'Alger et le cinquième de celle de Casablanca.

3. En Tunisie la population urbaine passe de 6 % en 1880 à 23 % en 1964. En Algérie elle évolue de 16 à 33 % entre 1886 et 1964. Au Maroc elle passe entre 1926 et 1964 de 7 à 23 %. Pour tous ces chiffres se reporter à Samir Amin : *L'Economie du Maghreb*, tome I.

4. Comme l'indique le tableau suivant :

	Tunis (a)	Alger (b)	Cas (c)
1886		64 000	25 000
1906		174 000	97 000
1921	250 000	266 000	237 000
1936	330 000		
1946	430 000	356 000	
1956	550 000	600 000	608 000

a. M. Seklani : « Villes et campagnes en Tunisie », in revue *Population*, n° 3, 1960, p. 500.

b. Robert Desclaux : *L'Algérie des bidonvilles*, éd. Mouton, 1961, p. 80.

c. A. Adam : *Casablanca*, éd. du CNRS, Paris, 1968, tome I, p. 131. 5. Le terme de bidonville se répand à partir de 1936. On le trouve dans le livre de Félicien Challaye (1934) à propos de la Tunisie.

5 bis. R. Montagne, dans son livre : *Naissance du prolétariat*, consacre le chapitre II au problème des bidonvilles, p. 150-179.

6. A. Tunis la population des bidonvilles double en l'espace d'une décennie, passant de 50 000 en 1946 à 105 000 en 1956 (*Recensement officiel de la population de Tunis*).

5. Le décalage entre urbanisation, croissance économique et emploi.

Contrairement au modèle de l'urbanisation des sociétés industrielles, celui du Maghreb colonial se caractérise par une nette asynchronie entre urbanisation, industrialisation, croissance économique et emploi. Il s'agit pour ainsi dire d'une urbanisation sans industrialisation ni croissance économique. D'où son caractère pathologique⁷.

a) La faiblesse de la croissance économique.

En effet, dans le Maghreb, il n'y a aucune correspondance entre urbanisation, industrialisation et ce qu'on appelle progrès social. La production est accaparée par l'élite coloniale et ses profits évacués sur la métropole. Les emplois industriels sont peu nombreux et restent le quasi-monopole des Européens.

Dans un ouvrage récent, Samir Amin confirme pour le Maghreb la thèse de l'urbanisation sans industrialisation. Après

A Alger, la population des bidonvilles est de 86 000, soit 29 % de la population totale (R. Desclaux, *op. cit.*, p. 63).

A Casablanca 100 000 personnes vivent en bidonvilles en 1950 (A. Adam, *op. cit.*, p. 99). Le volume des populations des bidonvilles d'Alger et de Casablanca nous paraît avoir été sous-estimé.

7. Cette thèse de l'urbanisation sans industrialisation est largement vérifiée pour beaucoup de pays « sous-développés ». Pour sa démonstration nous renvoyons à l'important travail théorique de Manuel Castells : « Structures sociales et processus d'urbanisation : Analyse comparative inter-sociétale », in *Annales*, n° 4, 1970, pp. 1156-1199. Ce travail a été repris et publié depuis dans son livre : *La question urbaine*, éd. Maspéro, Paris 1972.

La théorie de l'urbanisation sans industrialisation infirme évidemment beaucoup de recherches qui tentent d'accréditer l'idée que l'urbanisation en cours dans les sociétés en voie de développement n'est qu'une répétition du processus connu des pays industrialisés au début de leur industrialisation. En fait cette thèse est irrecevable. Au même niveau de population atteint aujourd'hui par les pays sous-développés, le niveau d'industrialisation des pays développés était bien plus élevé comme le démontrent les recherches de Kingsley Davis et Hilda M. Golden dans : « Urbanization and the development of pre-industrial areas », in *Economic Development and Cultural Change*, III, oct. 1954, pp. 6, 26.

avoir montré le caractère colonial et fortement inégalitaire du système, il écrit : « Le rythme et le taux de la croissance sont demeurés irréguliers et trop faibles... l'efficacité marginale des investissements très modeste. Pas d'industrialisation ni lourde ni légère sur une échelle sérieuse. »⁸ D'autre part, l'administration directe et l'acaparement de la presque totalité des postes politiques et de la haute administration par la même élite montrent bien que l'ensemble du système social est organisé en fonction des intérêts de la société dominante. Montrant la disparité très grande entre les populations européennes et musulmanes dans l'emploi urbain, Samir Amin arrive à cette conclusion : « Les Européens occupent non seulement tous les postes de direction dans l'Etat et l'économie, mais encore constituent la grande masse des travailleurs qualifiés ou même semi-qualifiés. »

A propos de l'Algérie, Robert Descoltres écrit : « Alger fait encore fonction en 1954 de comptoir d'échanges typiquement colonial : ses activités n'apportent qu'une faible contribution au développement économique de l'Algérie et à la subsistance de sa population... Elle fait preuve d'un retard industriel considérable... Son industrie n'offre que certaines structures périmées de l'économie française... A Alger dans le secteur tertiaire 70 % des emplois sont occupés par des Européens. »

b) La formation d'un sous-prolétariat massif.

On imagine dans de telles conditions le volume du chômage et du sous-emploi parmi les populations autochtones dans le Maghreb colonial, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, et particulièrement dans les bidonvilles. En l'absence de statistiques systématiques sur l'extension du chômage dans les bidonvilles, nous nous contenterons de quelques jalons chiffrés, en ordre dispersé.

Dans une ville comme Casablanca, on dénombrerait dix mille chômeurs en 1934. A la veille de l'indépendance, 20 % de la population active de la ville était en chômage. La faiblesse des revenus et du niveau de vie était très grande comme le montre

8. Samir Amin : *Le Maghreb moderne*, éd. de Minuit, Paris 1970 pp. 134-135.

9. Robert Descoltres : *L'Algérie des bidonvilles*, pp. 119-124.

une enquête officielle sur les revenus mensuels des foyers menée dans un bidonville (Derb Jedid)¹⁰. Plusieurs enquêtes ont été effectuées sur les bidonvilles de la ville de Tunis. L'une d'elles, faite en 1950 dans le bidonville de Djebel Lahmar, avait établi que deux tiers de la population étaient formés de journaliers et de chômeurs. Décrivant la misère des populations les enquêteurs écrivent : « Dans ces familles où le père un jour est débardeur au port, le lendemain « fait » les poubelles, le surlendemain commet quelques larcins, où la mère ramasse des cartons et où la fille est prostituée, où les enfants mendient, la ville de Tunis se présente comme un monde étranger. » Analysant la structure socioprofessionnelle d'un autre bidonville de Tunis, Paul Sebég découvre que « le sous-prolétariat représente 61,8 % et le prolétariat 20,4 % ».

En effet la plupart des travaux effectués sur les bidonvilles évaluent à 60 % environ le taux de sous-prolétariat des populations. Il s'agit le plus souvent d'une population « dépayannée », sans emploi ni qualification professionnelle, analphabète et qui vit dans des conditions de misère. Ce qui montre bien que l'exode rural s'explique davantage par un « push » rural que par un « pull » urbain, il s'explique par la décomposition de la société rurale plutôt que par le dynamisme productif de la société urbaine.

L'implantation du système colonial au Maghreb a transformé profondément la société globale et son économie. Les changements saillants que nous avons esquissés au cours de cette première partie constituent une série cumulative. L'émergence subite de ces espaces infra-urbains que sont les bidonvilles et le chômage qui les caractérise ne peuvent être compris que s'ils sont mis en perspective avec la spoliation terrifiante, une industrialisation faible et orientée vers la métropole et une absence totale

10. Cette enquête sur les ressources rapportée par A. Adam dans son livre sur Casablanca (tome I, p. 420) donne les précisions suivantes :

— sans ressources, chômeurs	7 %
— ressources mensuelles inférieures à 10 000 F	40 %
— ressources mensuelles entre 10 et 20 000 F	40 %
— ressources supérieures à 20 000 F	13 %

11. J.-B. Dardel et S.C. Klibi : « Un faubourg clandestin de Tunis, le Djebel Lahmar », in *Cahiers de Tunisie*, n° 10, 1955.

12. Paul Sebég : *Un faubourg de Tunis : Seida Manoubia*, PUF, 1960.

de politique d'éducation et d'emploi. Un fait comme le chômage, qui atteint de grandes proportions, revêt une signification particulière. Loin d'être l'expression d'une situation conjoncturelle comme il peut l'être dans les sociétés industrielles, il constitue plutôt une contrainte structurelle, résultat des contradictions de l'économie et de la société coloniales.

Il est, parmi d'autres faits, la conséquence inévitable de la situation coloniale¹³ qui met en présence deux sociétés d'inégale puissance. Dès les débuts, par une spoliation terrienne massive, le système colonial a profondément perturbé la base de la société maghrébine sans avoir pu opérer les reconversions modales¹⁴ nécessaires pour susciter un changement radical et global de la société toute entière.

II. — URBANISATION ET CHANGEMENT SOCIAL DANS LE MAGHREB POSTCOLONIAL.

Le processus d'urbanisation dans le Maghreb postcolonial s'est accéléré d'une manière exceptionnelle. Il apparaît comme le résultat d'une conjonction de facteurs dont les plus importants sont : une démographie dite « galopante », la substitution des populations musulmanes aux populations européennes, les transformations agraires et l'abaissement du niveau de vie des paysans, un vaste mouvement de scolarisation et une forte mobilité sociale, enfin une industrialisation en progrès.

Evidemment ces facteurs ne sont pas les seuls à avoir influencé le mouvement d'urbanisation actuel, ils ne revêtent pas non plus la même intensité dans les trois pays. Ils ne nous donnent pas non plus, *ipso facto*, une explication de la dynamique « sociale » globale, dont l'urbanisation n'est qu'une conséquence. Néanmoins, ces facteurs qui sont parmi les plus saillants nous permettent de préciser et de comprendre les dimensions de l'urbanisation dans le Maghreb actuel.

13. Pour une définition précise de cette notion, voir l'ouvrage de Georges Balandier : *Sens et Putsanée*, PUF, 1971, p. 134.

14. Pour ces notions de base et de reconversion modales, voir l'impressionnant essai théorique de Jacques Barque intitulé « *Pluriel* », in *Esprit*, juillet-août 1972.

1. Le processus d'urbanisation s'accélère.

Le Maghreb moderne s'urbanise à un rythme exceptionnellement accéléré, malgré le départ de plus d'un million et demi d'Européens au lendemain des indépendances. La population urbaine représente actuellement plus de 30 % de la population totale et atteindra 50 % dans une décennie¹⁵. Elle a crû en quinze ans, passant de sept millions huit cent mille habitants en 1955 à dix millions sept cent mille en 1970. Les grandes villes en particulier ont enregistré des taux d'accroissement très élevés qui atteignent jusqu'à 10 % par an.

Une ville comme Casablanca double sa population toutes les décennies. Elle est passée de un demi-million en 1957 à un million deux cent mille en 1967 et atteindra deux millions en 1975¹⁶. Alger passe de 449 000 habitants en 1954 à 897 000 en 1966. La ville de Tunis voit sa population doubler entre 1956 et 1971 et doit atteindre un million deux cent mille en 1980. Même les villes moyennes doublent de population en une décennie, par exemple Fez, Constantine, Annaba.

2. Les flux migratoires s'intensifient en même temps qu'ils changent de signification.

Cette urbanisation massive s'explique non seulement par une croissance démographique très élevée (taux d'accroissement naturel supérieur à 3 %), mais aussi et surtout par un exode rural qui prend de plus en plus une allure irréversible. Un tel exode apparaît comme la conséquence de changements structurels dans

15. Dans le Maghreb, la population urbaine représentait aujourd'hui plus de 30 % de la population totale et doit atteindre 40 % au Maroc et 55 % en Tunisie en 1985.

En Tunisie la population urbaine passe de 700 000 à 2 millions de 1956 à nos jours. En Algérie le taux d'urbanisation atteint 32 % en 1960. L'agglomération algéroise représentait à la même date 36 % de la population urbaine et 8 % de la population totale. Au Maroc la population urbaine a été évaluée à 3 411 000 soit 29 % de la population globale. La seule ville de Casablanca représente 28 % de la population urbaine totale soit le quart des citadins du Maroc.

16. A. Adam : *Casablanca*, tome I, p. 153.

le domaine de l'agriculture (l'expérience tunisienne des coopératives rurales) conjugués à l'abaissement des niveaux de vie des paysans¹⁷. Une enquête récente effectuée en Tunisie a montré que les flux migratoires ont doublé entre 1965 et 1966¹⁸, dates qui correspondent au début de la mise en place des coopératives agricoles.

Un tel exode est également la conséquence de flux migratoires de promotion. De nombreuses recherches ont établi en effet que le volume des migrations constitué par des cadres, des employés et des élites moyennes, venus des villages et des régions côtières et se dirigeant vers les grandes villes, était devenu important¹⁹. De telle sorte, les flux migratoires s'intensifiaient mais changent de signification par rapport à la période coloniale. Aux flux traditionnels de misère et de désespoir se sont ajoutés des flux de promotion et de mobilité sociales.

3. Une forte mobilité sociale et un vaste mouvement de scolarisation.

Les grandes villes ont constitué des pôles particulièrement attractifs pour les populations depuis les indépendances. Si elles ont pu insérer un grand nombre de ces populations dans leurs principaux secteurs d'activité, c'est essentiellement pour deux raisons : la substitution des populations nationales aux populations européennes d'une part, qui a rendu possible une promotion sociale sur le double plan vertical et horizontal au profit des nationaux ; mais aussi le renforcement des fonctions politiques, administratives et culturelles de ces grandes villes qui a permis d'accroître leur capacité d'emploi.

17. A. Zghal : « La protection sociale et l'urbanisation des ruraux en Tunisie », CERES, Ronéo, 1970.

18. M. Piconet : « Aperçu des migrations intérieures en Tunisie », in *Population*, mars 1971, pp. 1-20.

De plus les études de la municipalité de Tunis confirment que l'exode rural s'est accéléré au cours de la décennie 1957-1966 qui a vu affluer à Tunis 36 % du total des migrants contre 26 % seulement au cours de la décennie précédente. D'après le recensement de 1966, 31 % des personnes et environ 50 % des chefs de familles de la population de Tunis sont des migrants.

19. M. Attia : « L'Urbanisation de la Tunisie », CERES, Ronéo, 1970.

Le départ massif des Européens a ouvert des possibilités d'emploi au profit des Maghrébins dans la plupart des secteurs de l'activité sociale. La masse d'emplois urbains (employés, fonctionnaires, militaires et ouvriers spécialisés) a été multipliée par 6 et même par 10 dans le cas de l'Algérie²⁰. On imagine combien un tel changement, que Samir Amin qualifie de « prodigieux », a transformé les structures sociales urbaines, en favorisant notamment l'émergence et le renforcement de nouvelles classes moyennes et d'élites de plus en plus privilégiées, par comparaison à la masse de sous-prolétaires qui s'est gonflée démesurément. En effet plusieurs indices montrent que le Maghreb postcolonial est une société où l'inégalité entre les catégories et les classes sociales est allée croissant depuis 1955²¹.

Cette émergence de nouvelles élites issues souvent de milieux sociaux modestes et ce renforcement des classes moyennes allaient être favorisés par une politique de l'éducation qui, à des degrés variables dans les trois pays, a réalisé de grandes performances. Pour ne citer que l'exemple de la Tunisie, le taux de croissance moyen annuel des enfants scolarisés est égal à 27 %. En 1970 30 % du budget et 9 % du revenu national sont consacrés à l'éducation. Au total 80 % des enfants sont scolarisés. Et on peut aisément mesurer l'ampleur de l'action d'une telle politique de l'éducation en sachant qu'en 1970 presque un Tunisien sur quatre (1 122 000 élèves sur 5 100 000 habitants) est un élève ou un étudiant, et que la grande majorité de la population scolaire est d'origine populaire.

19. S. Amin donne dans son livre, *Le Maghreb moderne* (p. 141), la structure suivante de l'emploi urbain pour les trois pays :

	1955	1963
Tunisie	12 000	80 000
Algérie	30 000	300 000
Maroc	60 000	260 000
	102 000	640 000

20. Nombreux témoignages de Samir Amin dans *le Maghreb moderne*. Voir aussi récemment Jacques Berque : « Fez ou le destin d'une médina », in *Cahiers internationaux de sociologie*, 1972.

4. Une industrialisation en progrès.

Après quelques années d'hésitation, l'industrialisation des trois pays du Maghreb semble s'accélérer. Le cas est net pour l'Algérie qui décide d'accomplir un effort vigoureux et systématique pour récupérer ses richesses et pour construire un important secteur industriel. Quelques chiffres s'imposent. L'investissement annuel de l'Algérie représentait 5 % de sa production intérieure en 1963 et 29 % en 1969. L'investissement industriel passait aux mêmes dates de 23 à 51 % de l'investissement total. Le plan quadriennal algérien (1970-1973) accentue encore le mouvement d'industrialisation. Il prévoit un investissement total de 27,7 milliards de dinars soit plus de 35 % de la production intérieure de la période dont 45 % pour l'industrie²¹.

En Tunisie le mouvement d'industrialisation qui a démarré à partir d'un « secteur industriel squelettique » a pu concrétiser des réalisations nombreuses en l'espace d'une décennie. Il a contribué, surtout en créant des « pôles industriels de développement », à réduire un peu le déséquilibre régional antérieur et à entraîner une dynamique de changement régional réel. Quelques exemples concrets illustrent cette volonté de dynamisation régionale : création d'une industrie chimique dans le Sud (Gabès) d'un côté de 50 millions de dinars, d'une importante industrie textile dans le Sahel (Sousse, Monastir, Ksar-Hellal) employant plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, des industries sidérurgiques et de montage dans le Nord (Bizerte), et enfin d'une puissante industrie touristique située surtout au Cap Bon (Hammamet). La masse des investissements a été jugée « considérable » mais l'incidence sur l'emploi bien qu'appréciable dans certains secteurs (textiles, tourisme) est jugée relativement faible, du fait d'un haut coefficient capitaliste de la plupart des industries installées, aussi bien dans le cas de la Tunisie que dans celui de l'Algérie^{22 bis}.

21. Pour tous ces chiffres, voir Gérard de Bernis : « Les industries industrialisantes et les options algériennes », in *Tiers Monde*, n° 47, 1971.

21 bis. Samir Amin : *Le Maghreb moderne*. Charles Dobba et coll. : *Les économies maghrébines*, CNRS, Paris, 1971.
Brugues-Romieu : *Investissements industriels et développement en Tunisie*, CERES, Tunis, 1966.

Conclusion.

Le paradoxe dans le Maghreb postcolonial réside dans le fait qu'en dépit des changements progressifs réalisés (éducation, récupération des richesses nationales et industrialisation, mobilité sociale), des problèmes de fond demeurent, par exemple, l'accélération de l'exode rural et des migrations vers l'étranger, l'extension du chômage, et l'accroissement de l'inégalité entre les catégories et les classes sociales.

Ni le lourd héritage colonial, ni la dépendance économique vis-à-vis du capitalisme mondial ne suffisent à eux seuls à expliquer un tel paradoxe. Il faut aussi considérer les « voies spécifiques » de développement qui ont été choisies, ainsi que les contradictions des intérêts en présence et des alliances de classes comme des facteurs explicatifs de la situation globale actuelle des sociétés du Maghreb.

III. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES BIDONVILLES.

C'est donc dans ce Maghreb paradoxal qu'il nous faut situer le problème des bidonvilles pour en donner un profil sociologique global.

La population des bidonvilles a doublé depuis les indépendances nationales, en dépit des tentatives pour freiner l'exode rural et de la grande accélération des migrations vers l'étranger. Malgré des progrès partiels mais réels, les caractéristiques principales de cette population demeurent le chômage, le sous-emploi, la faiblesse de la formation professionnelle et du niveau de vie. Enfin la population des bidonvilles, à laquelle s'ajoute dorénavant celle des médinas surpeuplées et appauvries, constitue près de la moitié de la population des grandes villes du Maghreb. Un tel changement dans la structure des populations urbaines impose aujourd'hui une nouvelle approche de la ville maghrébine, de sa structure, de son dynamisme et de son devenir.

1. La population des bidonvilles s'accroît dans de fortes proportions.

Pour les principales villes du Maghreb, la proportion des populations qui habitent dans les bidonvilles dépasse souvent le tiers des populations totales. Si on considère que les populations qui habitent dans les zones qualifiées officiellement d'« insalubres » et dans les médinas surpeuplées, appauvries et « ruralisées », sont dans des conditions voisines de celles qui caractérisent les bidonvilles, on s'aperçoit que plus de la moitié de la population des grandes villes est localisée dans un milieu urbain et infra-résidentiel.

A Tunis la population des bidonvilles a plus que doublé depuis l'indépendance (malgré une politique dite de « dégonflement », des mesures administratives pour freiner l'exode rural et un effort soutenu dans le domaine de l'habitat) puisqu'elle est passée de 105 000 en 1956 à 160 000 en 1966 et à 225 000 en 1971. A Casablanca le tiers de la population habite en milieu bidonville proprement dit, soit 400 000 habitants. Aussi bien pour Tunis que pour Casablanca, plus des deux tiers de ces populations sont des migrants ruraux. Cette migration massive est récente puisque les migrants sont pour plus de la moitié venus s'installer depuis 1956 (cas de Tunis en particulier), ce qui évidemment laisse prévoir des difficultés d'insertion dans les circuits du travail et de la vie urbaine.

2. Chômage, sous-emploi et faiblesse des niveaux de vie.

Quand le nombre de la seule population urbaine masculine en chômage est estimé à un million en 1970, il est facile d'imaginer les conditions de l'emploi dans les bidonvilles. Des enquêtes récentes faites sur la ville de Tunis attestent l'importance du sous-emploi et la faiblesse des niveaux de vie. Une recherche sur l'emploi et les revenus dans le grand Tunis a révélé que plus de la moitié des chefs de famille de la population totale ont un revenu mensuel situé entre 10 et 22 dinars²². La caractéris-

22. H. Eckert : *Les populations du grand Tunis*, ASM, Ronéo Tunis, 1970.

tique professionnelle de cette population est essentiellement la faiblesse de la qualification. Il s'agit de chômeurs, semi-chômeurs, manœuvres, journaliers, marchands ambulants, domestiques, employés de « micro commerces » et d'actifs « sans profession précise ». Il est intéressant de noter que la médina, ses deux faubourgs et les bidonvilles regroupent ensemble en 1966 63 % de la « population-ménage » de la commune et 78 % de la population dont le revenu se situe entre 10 et 22 dinars, et qu'à l'intérieur de cette population une proportion de 78 % est constituée par des familles de marchands ambulants. Les bidonvilles à eux seuls regroupent 30,4 % de la « population-ménages » de la commune et 42 % des ménages dont le revenu mensuel se situe entre 10 et 22 dinars.

Dans sa thèse sur Casablanca, André Adam décrit des conditions encore plus défavorables. Il arrive notamment à la conclusion que « le chômage urbain a plutôt augmenté depuis 1960 et s'est aggravé pendant les années les plus récentes ». Il montre aussi que les populations des bidonvilles sont caractérisées par un sous-emploi important, une faiblesse évidente du niveau de vie et de la formation professionnelle : « Beaucoup de ces hommes, écrit-il, n'ont jamais eu d'emploi stable et gardent peu de chances d'en avoir un. La plupart travaillent un jour par-ci, un jour par-là ou tentent d'exercer quelque petit métier qui leur permet de grappiller de quoi ne pas mourir de faim. Les trop nombreux petits commerçants ambulants ne sont en fait que des semi-chômeurs²³. »

3. Stratification sociale en milieu bidonville.

Néanmoins en dépit des bas niveaux de vie et de l'absence de qualification professionnelle dans les bidonvilles, il faut démythifier l'image que certains se font habituellement de ce milieu. On a souvent tendance en effet à exagérer l'homogénéité dans la pauvreté des populations des bidonvilles. Or, on observe, du moins dans les plus anciens des bidonvilles (exemple de Djebel Lahmar à Tunis) l'esquisse d'une stratification sociale qui permet de différencier les habitants privilégiés des autres. En effet,

23. A. Adam : *Casablanca*, tome I, p. 419.

parmi les conclusions d'un travail récent²⁵ sur le bidonville de Djebel Lahmar, le plus peuplé des bidonvilles de Tunis, on trouve les éléments significatifs suivants :

a) *Structure socioprofessionnelle de la population* :

1. Sans emploi	11 %
2. Journaliers	32 %
3. Ouvriers dans le secteur moderne, entreprises et administrations	32 %
4. Artisans et petits commerçants	19 %
5. Employés et fonctionnaires	6 %

b) *Habitat* :

2/3 de l'habitat ont une forme urbaine (maisons en dur) : 73 % contre 27 % de gourbis.

c) *Scolarisation* :

1. Enfants de 6 à 14 ans : garçons (88 % scolarisés), filles (78 %).
2. De 15 à 20 ans : garçons (50 % scolarisés), filles (33 %).

d) *Dynamique de l'apport migratoire* :

Avant 1954 Djebel Lahmar comptait 31 % de la population actuelle.
1950-59 nouvel apport 34 %.
1960-68 nouvel apport 35 %.

On s'aperçoit à la lecture de ces indications que la population de Djebel Lahmar a connu un processus de mobilité sociale, puisque, tandis qu'en 1951 on y dénombrait deux tiers de chômeurs et de journaliers, on n'en compte plus que 45 % en 1970 ; durant la même période, la proportion des ouvriers dans l'industrie moderne est passée de 1/10 à 1/3. De tels chiffres indiquent bien que Djebel Lahmar a connu un mouvement réel de mobilité sociale et que le milieu bidonville n'est pas nécessairement un milieu sociologique figé, où le manque de qualification professionnelle et le chômage seraient la règle absolue et où les mécanismes de mobilité seraient totalement grippés.

²⁴ A. Zghal : enquête citée.

Paradoxalement il arrive même que cet espace social marqué d'un léger progrès par rapport aux médinas appauvries et « ruralisées », comme le confirme A. Adam lorsqu'il écrit que dans les bidonvilles « la population inactive est plus faible que dans l'ancienne et la nouvelle médina²⁶ ». Ce fait est confirmé aussi pour la médina de Tunis où une enquête récente²⁷ démontre que la structure socioprofessionnelle de la population des migrants atteste une situation plus défavorable que celle des bidonvilles.

Néanmoins la situation générale dans la plupart des bidonvilles est loin de ressembler à celle qui existe à Djebel Lahmar. Nous voulons simplement, en prenant l'exemple de ce dernier, montrer que même si les bidonvilles sont incontestablement les quartiers les plus défavorisés, les mécanismes de mobilité sociale qui les caractérisent ne sont pas totalement bloqués et qu'il serait utile de les analyser dans le cadre d'une sociologie globale des bidonvilles.

4. *Beldis appauvries, sous-prolétaires des bidonvilles et paysans sans terre.*

Si nous mettons en perspective la population des médinas appauvries et « ruralisées » et celle des bidonvilles « sous-prolétariées » avec les paysans sans terre restés dans les campagnes, nous nous apercevons que même si les premières restent caractérisées par le sous-emploi, la faiblesse des niveaux de vie et de formation professionnelle, leur condition actuelle et virtuelle est néanmoins plus favorable que celle des paysans sans terre restés dans les campagnes où le taux d'emploi est nettement plus faible qu'en ville puisqu'il n'atteint jamais 40 %, et où curieusement la délinquance est plus fréquente^{28 bis}.

Une recherche comparative récente effectuée en milieu « bidonville » et en milieu rural en Tunisie a révélé l'ampleur du sous-emploi, la dégradation du niveau de vie et l'obsolescence

²⁵ A. Adam : *op. cit.*, tome I, p. 402.

²⁶ M. Eckert : *La médina centrale, faubourg ou gourbielle ?*, Roudot, ASM, 40 p., Tunis 1970.

^{28 bis} A. Boudidha : *Criminalité et changements sociaux en Tunisie*, CERES, Tunis, 1965, 134 p.

des valeurs culturelles dans le milieu rural²⁷. L'auteur arrive à cette conclusion que « le chômage et le sous-emploi sont beaucoup plus importants à Ben Bachir (milieu rural, riche de possibilités naturelles) qu'à Djebel Lahmar (bidonville de Tunis). De plus les familles des paysans sans terre à Ben Bachir pensent qu'il n'existe pas de possibilités de création d'emploi pour eux, tandis que celles de Djebel Lahmar ont toujours l'espoir de placer l'un ou l'autre de leurs membres dans l'une des entreprises industrielles de la capitale ou dans l'une ou l'autre des nombreuses activités marginales liées au secteur tertiaire ».

L'oblitération des valeurs culturelles dans un milieu social où la base matérielle s'est détériorée accentue la dégradation sociale et lui donne les dimensions du drame. En effet les populations rurales semblent avoir perdu jusqu'à la conscience du statut de paysan qu'elles dévalorisent profondément. S'ils donnent l'impression de s'y accrocher encore, c'est plutôt par désespoir que par attachement, comme semblent l'indiquer les conclusions de l'enquête : « Les modèles de la majorité de la population paysanne sont dévalorisés non seulement par la minorité citadine, mais aussi par beaucoup de paysans qui ne restent attachés aux modèles traditionnels que parce qu'ils n'ont pas, au moins à court terme, d'autres perspectives. »

5. Freins à l'exode rural et émigration hors du Maghreb.

Dans un tel contexte, fait de médinas appauvries, de bidonvilles « sous-prolétariés » et de campagnes décadentes, on comprend la réaction du pouvoir politique et sa hâte à freiner l'exode rural et à trouver une souppe de strété pour endiguer le chômage par une politique systématique d'émigration de la main-d'œuvre à l'étranger. Néanmoins tous les moyens utilisés pour stopper l'exode rural semblent avoir échoué. Ni les mesures administratives restrictives (Tunisie) ni la politique malthusienne de construction en milieu urbain (Algérie), ni les débuts de réforme agraire qu'on observe çà et là dans les trois pays

²⁷ A. Zghal : *La protection sociale et l'urbanisation des ruraux en Tunisie*, CERES, inédit, Ronéo, 60 p., Tunis, 1970, voir en particulier pp. 11 et 38.

du Maghreb ne semblent avoir diminué les effectifs de l'exode. C'est même souvent l'inverse qui se produit, par exemple en Tunisie où la mise en place des coopératives rurales a nettement accéléré l'exode rural.

D'autre part on observe dès les lendemains des indépendances nationales la mise en place d'une politique concertée de l'émigration des travailleurs vers l'Europe. Cette émigration se fait à une cadence très grande et prend des proportions exceptionnelles, inédites dans l'histoire du Maghreb, et indépendamment des différences des régimes politiques en place dans les trois pays. En 1970 le chiffre des travailleurs maghrébins en Europe dépasse très nettement le million. Pour la Tunisie, par exemple, le volume officiel de la main-d'œuvre émigrée a doublé en l'espace de quatre ans (il passe de 70 000 en 1966 à 140 000 en 1970)²⁸, ce qui signifie que le nombre des ouvriers tunisiens travaillant à l'étranger est supérieur à celui de ceux qui travaillent dans l'industrie tunisienne (110 000 contre 150 000 en 1970). Pour l'Algérie le nombre des travailleurs algériens en Europe a presque doublé depuis l'indépendance (418 000 en 1962 contre 740 000 en 1971). Et de nombreux indices montrent que, loin de se résorber, l'émigration vers l'étranger ira en s'accroissant au cours des prochaines années. On aboutit à cette situation paradoxale : le Maghreb est une société dont le prolétariat se trouve à l'étranger.

En fait, ces deux réactions vis-à-vis de l'exode rural (mesures administratives et é migrations vers l'étranger) ne sont que deux

28. Evolution du nombre des travailleurs émigrés en Europe :

	1964	1962	1967	1971
Algériens	275 000	418 000	530 000	740 000
Marocains	25 000	37 000	112 000	—
Tunisiens	15 000	34 000	70 000	150 000

Les trois pays du Maghreb cherchent à accroître le volume de leurs émigrés en Europe. C'est ainsi que l'Algérie, par exemple, va tripler le contingent de ses émigrés à partir de 1969 (qui passera de 12 000 à 35 000 annuellement). De même pour la Tunisie dont le contingent doit passer de 7 000 à 20 000 à partir de 1980. Tous ces chiffres ne tiennent pas compte de l'émigration clandestine ou non déclarée et qui ne doit pas être négligeable.

aspects d'une même politique. Devant l'ampleur des changements intervenus dans le Maghreb postcolonial et l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre le grave problème de l'emploi, on comprend que ces derniers cherchent à se protéger contre les conséquences que pourrait entraîner une telle situation. Il est significatif d'ailleurs que les plaintes des minorités urbaines se fassent de plus en plus insistantes (et particulièrement en période de crise) au cours de ces dernières années contre les dangers de toutes sortes que les populations des migrants font courir aux villes. Le dépouillement systématique de quelques quotidiens serait édifiant à cet égard. À travers certains des discours politiques aussi bien qu'au fil du courrier des lecteurs, les populations des bidonvilles sont perçues comme un fléau social et un danger public. Il serait intéressant de procéder actuellement à une recherche sur les images que les différentes catégories de l'élite dirigeante ainsi que les différentes catégories urbaines privilégiées se font de l'exode rural et des populations rapportées. On découvrirait probablement que ces images expriment non seulement des conflits, mais qu'elles constituent aussi l'expression inconsciente de quelques archétypes déposés dans la conscience collective des Maghrébins et notamment celui de l'hostilité et de l'irréductibilité des deux types de *Urban* qui ont longtemps dominé la société maghrébine : *Badawi* et *Hadhari*, et de la hantise que les habitants des cités, les *beddis*, ont eu des bédouins et des nomades « destructeurs de la civilisation ».

6. *Populations des bidonvilles et marginalité sociale.*

Dans un Maghreb où l'urbanisation a atteint des taux importants en des laps de temps relativement courts, où un grand nombre de villes ont vu leur population doubler en l'espace d'une seule décennie, où près de la moitié des populations urbaines est sous-employée et connaît un niveau de vie très bas, les concepts de marginalité et d'intégration sont simplement « inopératoires », car il s'agit d'une situation où l'ensemble du système social est remis en cause, et non pas d'une situation homogène, cohérente, où des groupes sociaux minoritaires seraient incapables de s'adapter à la société globale.

Dans ces conditions l'exode rural apparaît moins comme l'expression d'une dynamique interne de croissance que le résultat d'une absence de croissance caractérisée. Les contextes sont totalement différents. Une telle situation s'explique par la dépendance immédiate (période coloniale) ou indirecte (période post-coloniale) ainsi que par des antagonismes internes nés d'une modification sensible des structures sociales dans un sens d'ingalité croissante entre catégories et classes sociales. Aussi le système social révèle-t-il son incapacité à incorporer une grande partie des populations à ses structures de production, ce qui ne veut pas dire que ces populations soient « en dehors » du système social, marginales. Bien au contraire cette incapacité constitue un indice révélateur des limites du système, qui se trouve ainsi dans une situation de blocage.

7. *Marginalité ou prémices d'une formation sociale nouvelle.*

En fait tout indique que la société maghrébine actuelle est en train de passer d'une formation sociale à une autre dont la définition demande un effort de théorisation spécifique, à peine ébauché dans l'état actuel des recherches. Disons seulement que l'analyse de la société maghrébine actuelle relève davantage d'une problématique s'exprimant en termes de classes sociales plutôt qu'en termes de hiérarchies traditionnelles. « Classes est déjà le mot, en effet, avec ce qu'il implique de tensions actuelles et futures », écrit récemment Jacques Berque dans une étude sur Fez²⁹.

Un bref recours à l'histoire sociale sera éclairant. On sait que la médina traditionnelle est un espace privilégié où se contracte en quelque sorte la totalité de la société globale. Or la médina apparaît comme une société fondée sur la hiérarchie et la solidarité relative entre les acteurs sociaux constitués par la triologie classique : artisan — commerçant — homme de science. Un tel univers, du point de vue sociologique, même s'il n'est pas complètement soustrait à la tension et au conflit, se caractérise plutôt par l'intégration, la solidarité et l'équilibre

29. J. Berque : « Fez ou le destin d'une médina », *CIS*, 1972.

relatifs. Il s'agit en quelque sorte d'une société « introvertie » (*inner-oriented*), d'un système social flexible, toujours capable d'accommoder en vue de maintenir un équilibre maximal entre les intérêts en présence. C'est un système qui possède une capacité très grande de maintenance sociale.

Ce modèle de la médina traditionnelle est aujourd'hui totalement inopérant. La vieille bourgeoisie qui quitte son ancien espace urbain pour des espaces « modernes » voit en même temps son rôle, son pouvoir et son prestige fortement entamés (inégale selon les trois sociétés), concurrence qu'elle est par des fonctions économiques nouvelles et l'ascension fulgurante des élites du nouveau système social (élites politiques, militaires, économiques, bureaucratiques). Les classes moyennes d'autre part voient leurs bases s'élargir par une politique éducative d'envy, un mouvement de mobilité sociale accru et une hypertrophie des fonctions administratives. La classe ouvrière n'est plus « embryonnaire » depuis que l'industrialisation progresse, même si elle est handicapée par de fortes migrations à l'étranger. Le sous-prolétariat des bidonvilles étend sa masse de manière spectaculaire, résultant tout à la fois de la décomposition de la société rurale et de la faiblesse des capacités productives des villes.

Cette nouvelle structure de classes permet peut-être de situer un peu mieux la véritable position des populations des bidonvilles à l'intérieur de la formation sociale maghrébine actuelle. Une série d'indices (images de la culture, de la société, de la modernité, de la mondialité) nous permettent de mettre en cause encore une fois la thèse de la marginalité des populations péri-urbaines des villes du Maghreb, celles dont on qualifie les membres de « néo-citadins »³⁰. Les indices quantitatifs (formation professionnelle, emploi, niveau de vie, santé), géné-

30. L'enguebre citée sur « La protection sociale et l'urbanisation des ruraux en Tunisie » a révélé à ce propos que « par rapport aux populations paysannes, celles des bidonvilles montrent une prédisposition au changement et à la modernisation... Ils montrent une certaine souplesse dans leurs comportements... Les familles exigent une scolarité régulière pour leurs enfants et se cotisent pour leur payer un instituteur, lorsque les moyens manquent... Trois femmes sur quatre considèrent qu'il est souhaitable d'utiliser les moyens anticonceptionnels lorsque le nombre des enfants est déjà assez élevé... »

ralement défavorables, témoignent des limites du système social, de sa rigidité et non pas du caractère « absolument » marginal de ces populations. En fait ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que les objectifs des classes énumérées ne coïncident pas avec les fins socialement reconnues, c'est-à-dire en dernière analyse avec les intérêts des minorités urbaines privilégiées et des classes dominantes. Il faut donc ne pas tomber dans l'erreur de parler de marginalité lorsque il s'agit en fait de contradiction au sein d'une formation sociale en devenir.

8. *L'alternative.*

On peut légitimement s'interroger sur les degrés de tension ou de contradiction nés de l'émergence de cette nouvelle structure de classes et sur l'aptitude du système actuel à les amortir à défaut de les résoudre. C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. On peut simplement imaginer une alternative. Dans l'hypothèse maximale où des réformes radicales de structures seraient réalisées (collectivisation agraire, nationalisation et socialisation des forces productives, élimination de la dépendance étrangère), on pourrait amortir mais non pas supprimer complètement les contradictions actuelles. C'est ainsi que s'agissant par exemple du problème de l'emploi, on pourrait mettre au travail une plus grande partie des populations sous-employées, mais non pas supprimer totalement le sous-emploi, car les besoins sont nettement supérieurs aux possibilités actuelles du Maghreb. Par contre dans l'hypothèse minimale où les éléments du syndrome actuel resteraient inchangés ou très peu changés, il est aisé de prévoir une aggravation de la situation et corollairement un accroissement des tensions, ce qui n'empêcherait pas pour autant le système social de se maintenir peut-être même assez longtemps.

De nouvelles recherches sur le sous-prolétariat des bidonvilles et des médinas devraient à l'avenir élucider davantage leurs conditions sociologiques réelles. Elles nous permettraient par exemple de connaître le pouvoir réel qu'exercent ces populations dans la vie sociale et politique et d'évaluer le degré de leur formation et de leur conscience politiques. On pourra aussi chercher à savoir si à l'avenir ces populations pourraient s'inté-

ger à la cité à travers un long processus de capillarité sociale, comme ce fut le cas dans les périodes classiques de l'histoire des villes de l'Islam, ou bien au contraire si elles ne vont pas constituer pour longtemps encore l'inévitable revanche de la « modernisation » des sociétés du Maghreb ».

Fredj STAMBOULI.

Paul Pascon

L'INGENIEUR ENTRE LA LOGIQUE DES CHOSES ET LA LOGIQUE DE CLASSE

CRITIQUE DE LA SAINTE RAISON TECHNIQUE

La prépondérance des investissements d'Etat est notoire partout où le profit à attendre est problématique ou moins prometteur que des solutions situées à l'étranger.

Les pays qui se sont donné des régimes étatiques très centralisés ont au moins l'illusion de forcer les étapes et proclament le caractère « transitoire » de la transformation de l'économie.

Ce qui m'intéresse ici, ce sont les agents opérateurs de cette vaste entreprise, en d'autres termes, les ingénieurs. Quel est le degré de leur soumission et de leur autonomie ? Qu'est-ce qui les fait courir ? Comment réagissent-ils et comment sont-ils préparés à réagir à la compétition forcée vers une technologie de plus en plus sophistiquée ? Comment se situent-ils dans leur société ? En choisissant d'en parler à partir d'un pays comme le Maroc, je ne me suis pas mal placé pour profiter de la multiplicité des points de vue, de la complexité du phénomène, de la situation d'économie intermédiaire et de la rigueur des contradictions qui animent ce groupe social.

L'ingénieur, homme de l'Etat.

Les ingénieurs au Maroc sont des salariés de l'Etat. Dans le domaine agricole, cette proposition est vraie totalement. Dans

31. Ce travail a bénéficié des observations et des fines intuitions de mon amie Fanny Colonne de l'université d'Alger. Qu'elle veuille lui trouver ici l'expression de ma profonde admiration.